HAL
open science

Fonder pour durer

Matthieu Desachy

To cite this version:

Matthieu Desachy. Fonder pour durer. Actes de la journée d'études du 29 juin 2007, Jun 2007, Limoges, France. pp.95-110. hal-01824143v2

HAL Id: hal-01824143

https://hal.science/hal-01824143v2

Submitted on 19 Jul 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Fonder pour durer. Notes sur les fondations de collégiales en Rouergue à la fin du Moyen Âge et à l'époque moderne

Matthieu DESACHY

Qui ne s'est pas un jour étonné, au détour de ses vacances, de découvrir une église démesurément importante et imposante au beau milieu d'un tout petit village isolé, voire abandonné : ainsi la collégiale, dernier témoin de la fondation pieuse d'un personnage de haut rang, s'impose de sa masse dans le paysage rural ou au coeur historique des villes.

La province du Rouergue ne déroge pas à la règle : comment ne pas être surpris aujourd'hui de la grandeur et de la richesse de l'église de Salles-Curan par exemple, si disproportionnée au regard de la faiblesse de la population actuelle de ce village ?

I-La collégiale, la fondation pieuse la plus élevée

La collégiale s'inscrit dans la longue pratique du culte funéraire dans l'Occident médiéval qui a connu des variations multiples, depuis les rouleaux des morts du XIe siècle jusqu'aux obits, absoutes et messes d'anniversaire des siècles suivants. Plus qu'un bâtiment, c'est d'abord un bénéfice ecclésiastique pérenne établi pour assurer dans la durée l'entretien des clercs chargés de célébrer des messes. C'est donc une personne morale au sens juridique et canonique du terme qui détient des biens propres (jardin, maison, mobilier, vignes, etc...) et des revenus (rentes, loyers, cens, etc...). L'attente du fondateur d'un obit, d'un service anniversaire, d'une chapellenie ou encore d'une collégiale reste le même : obtenir des prières le plus longtemps possible après sa mort en échange d'un bien ou d'un revenu le plus riche possible. Il y a donc une hiérarchie sociale posthume : aux plus pauvres une simple absoute, aux plus riches une collégiale, avec entre les deux un éventail de choix pour une pitance, un anniversaire, un obit, un anniversaire multiple ou une chapellenie. Cette hiérarchie des fondations pieuses connaît une

traduction architecturale (le fondateur peut faire construire un simple autel, une chapelle dans une église ou encore toute une collégiale) et ecclésiale (communauté de chapelains ou de prêtres obituaires pour une chapellenie, collégiat, chapitre séculier).

II-Les fondations de collégiales dans le diocèse de Rodez et de Vabres

Les diocèses de Rodez et de Vabres[1], au cours d'un long Moyen Âge qu'il convient d'étendre jusqu'à la veille des guerres de Religion, compte treize collégiales.

Il y a d'abord les fondations bénédictines de la haute époque transformées en collégiales régulières :

- **Varen**, au diocèse de Rodez, sous le vocable de Notre-Dame, remontant au IXe siècle et dépendant de l'abbaye d'Aurillac, se compose d'un doyen, d'un sacristain, de huit chanoines et de deux prébendés[2]. Il a été sécularisé par Pie IV en 1561.
- **Conques,** au diocèse de Rodez, est une ancienne et célèbre abbaye, qui a été sécularisée en 1537 et érigée en chapitre collégial, composé d'un abbé et de vingt chanoines, dont deux dignitaires et six personnats qui occupent un rang supérieur à celui des autres chanoines3,
- une bulle du pape Eugène III, datée du 20 octobre 1146, approuve la transformation du monastère bénédictin de **Belmont-sur-Rance**, au diocèse de Vabres, (Xe siècle), en un chapitre de chanoine réguliers suivant la règle de l'ordre avignonnais de Saint-Ruf4. Cette collégiale est composée de dix-huit chanoines, dirigés par un prévôt élu par le

---

1 La province du Rouergue regroupe le diocèse de Rodez et le diocèse de Vabres, créé par Jean XXII en 1317.

2 Dom Beaunier, *Abbayes et prieurés de l'Ancienne France,* Paris-Ligugé, 1911, (« Archives de la France monastique », 12), t. 4, p. 83-84 ; *Les bénéfices du diocèse de Rodez avant la Révolution de 1789,* éd. J. Touzery, Rodez, 1906, p. 179-180.

3 H. Affre, *Dictionnaire des institutions, moeurs et coutumes du Rouergue*, Rodez, 1903, p. 100 ; *Les bénéfices du diocèse de Rodez, op. cit.*, éd. J. Touzery, p. 175-177.

4 G. Angles, *Enquête sur le réseau des collégiales dans les diocèses de Cahors, Rodez et Vabres du Xe au XVIe siècle*, Mémoire de maîtrise, Université de Toulouse-II-Le-Mirail, 2000, p. 31 ; *Histoire des évêques de Rodez*, par Antoine Bonal, éd. J.-L. Rigal, t. 2, Rodez, 1935, p. 482, n. 162.

chapitre5. Le chapitre compte un sacristain, un vestiaire, un pitancier et un infirmier.

– même si un monastère est attesté à **Saint-Antonin-Noble-Val,** au diocèse de Rodez, en 817 dans le capitulaire d'Aix-la-Chapelle, la date qui doit être retenue pour cette collégiale est celle de la bulle du pape Urbain II, datée du 28 mars 1090 : les clercs adoptent la vie communautaire selon la règle augustinienne[6]. Le chapitre compte au XIIe siècle dix-huit chanoines placés sous l'autorité d'un prévôt. Ce nombre est réduit à quinze en 1376 par Grégoire XI, puis à douze par Martin V en 1419. À partir de 1404 sont mentionnés douze prébendiers qui suppléent aux absences fréquentes des chanoines7.

S'ajoutent ensuite les fondations de la fin du Moyen Âge et du début de l'Époque Moderne par des évêques, des dignitaires ecclésiastiques ou de grands seigneurs féodaux :

– c'est en 1356 que le pape Innocent VI ratifie la fondation de la « fraternité » de **Saint-Affrique**, au diocèse de Vabres, fondée dix ans auparavant par le premier évêque de Vabres, Raymond d'Orlagues8. Cette fraternité est érigée par une bulle du pape Eugène IV datée de 1444 en collégiale séculière, composée de vingt-deux chanoines, d'un prévôt, nommé par l'évêque, et d'un sacristain9.

– le chapitre collégial régulier de **Saint-Christophe,** au diocèse de Rodez, est fondé en 1409 par Amalric de Sévérac, maréchal de France10. Les douze premiers chanoines s'installent le 23 janvier 141511. Cette

---

5 M.-L. Alary, P. Lançon et J.-F. Bessière, *Une île en terre rouge, Belmont-sur-Rance,* Rodez : éditions du Rouergue, 1988, p. 23.

6 P. Ewald, « Die Papstbriefe der brittischen Sammlung », dans *Neues Archiv,* t. 5, 1880, p. 363, n°36 ; Ph. Jaffé, *Regesta pontificum Romanorum ab condita Ecclesia ad annum post Christum natum MCXCVIII, secunda ed. auspiciis* W. Wattenbach, F. Kaltenbrunner, P. Ewald et S. Löwenfeld, Berlin, 1885-1888, n° 5389 ; voir aussi J. Dufour, *Les évêques d'Albi, de Cahors et de Rodez des origines à la fin du XIIe siècle,* Paris : C.T.H.S., 1989, p. 84, n. 164.

7 G. Constable et R. Somerville, « The papals bulls for the chapter of Saint-Antonin-in-Rouergue in the eleventh and twelth centuries », *Speculum,* 67, II, 1992, p. 852, cité dans G. Angles, *Enquête sur le réseau des collégiales, op. cit.,* p. 31.

8 G. Angles, *Enquête sur le réseau des collégiales, op. cit.,* p. 103.

9 L. Raylet, « Bulle du pape Eugène IV portant érection de la fraternité de Saint-Affrique en église collégiale », dans *Revue historique du Rouergue,* t. III, févr.-mars 1921, p. 162-164, 174-176 et 184-186.

10 G. Angles, *Enquête sur le réseau des collégiales, op. cit.,* p. 75 ; Dom Beaunier, *Abbayes et prieurés, op. cit.,* p. 78-80 ; *Les bénéfices du diocèse de Rodez, op. cit.,* éd. J. Touzery, p. 178-179.

11 Arch. départ. de l'Aveyron, G 151 ; *Histoire des évêques de Rodez, op. cit.,* éd. J.-L. Rigal, t. 2, p. 631, n. 312.

fondation est approuvée par une bulle de Benoît XIII, datée du 5 décembre 1419. Ce chapitre est composé de douze « collégiats », sous la direction du prieur : huit prébendes sont à la nomination du seigneur de Sévérac ; quatre à celle du seigneur de Valady.

– en 1442, lors du concile de Florence, l'évêque de Vabres, en accord avec le commandeur de Sainte-Eulalie-de-Cernon dont dépend le prieuré, obtient du pape Eugène IV l'érection de l'église paroissiale de **Saint-Sernin-sur-Rance**, au diocèse de Vabres, en collégiale séculière composée de douze chanoines et quatre prébendiers dirigés par un prévôt, assisté d'un doyen et d'un sacristain. Toutes les prébendes sont à la collation de l'évêque12.

– c'est à la suite d'une longue bataille juridique s'étalant entre les années 1430 et 1450 que la collégiale de **Villefranche-de-Rouergue**, au diocèse de Rodez, est finalement constituée13. Le pic du conflit donne lieu à l'épisode des *majos tripos de Villefranca* où les partisans du maintien de l'archiprêtré festoient dans la collégiale à grand renfort de tripes et de pieds de mouton en faisant fuir les chanoines ! C'est seulement en 1453 qu'une transaction entre le nouveau chapitre et Guillaume de la Tour, évêque de Rodez, valide définitivement cette fondation14. Le chapitre est composé de douze chanoines, d'un prévôt, élu par le chapitre et confirmé par l'évêque, et d'un sacristain.

– la collégiale de **Salles-Curan**, au diocèse de Rodez, est érigée par Guillaume de La Tour, évêque de Rodez, en 1466, compte six prêtres et deux clercs[15].

– la collégiale de **Lapanouse-de-Séverac**, au diocèse de Rodez, fondée par Pierre de Chalencon, archidiacre de Rodez, est dédiée aux cinq Plaies du Christ et abrite six chanoines. Les six collégiats de Lapanouse doivent assister aux heures, et à la messe qui doit se dire toutes les semaines à l'autel des Cinq-Plaies. Il y a cependant un doute pour la date de fondation. H. Affre[16], repris par le chanoine Touzery[17], puis Guillaume Angles18, indique que cette collégiale a été fondée le 31 octobre 1449. Or, Pierre de Chalencon à cette date n'est ni chanoine, ni archidiacre. J. Touzery ajoute cependant que ce collège a été érigé en collégiale en

---

12 G. Angles, *Enquête sur le réseau des collégiales, op. cit.*, p. 92.

13 G. Angles, *Enquête sur le réseau des collégiales, op. cit.*, p. 116 ; *Les bénéfices du diocèse de Rodez, op. cit.*, éd. J. Touzery, p. 176-178.

14 Arch. départ. de l'Aveyron, G 393.

15 *Les bénéfices du diocèse de Rodez, op. cit.*, éd. J. Touzery, p. 181 ; *Histoire des évêques de Rodez, op. cit.*, éd. J.-L. Rigal, t. 2, p. 645, n. 327.

16 H. Affre, *Dictionnaire du Rouergue, op. cit.*, p. 101 et 455.

17 *Les bénéfices du diocèse de Rodez, op. cit.*, éd. J. Touzery, p. 180 et 357.

18 G. Angles, *Enquête sur le réseau des collégiales, op. cit.*, p. 132.

1499. Il faut donc plutôt supposer, tant que l'acte original de fondation n'a pas été retrouvé, une fondation en 1499. Cette fondation sera plus précisément étudiée dans la troisième partie de l'article.

- le collégiat de **Saint-Laurent-d'Olt**, au diocèse de Rodez, est fondé par Charles de Beaufort, comte d'Alès et marquis de Saint-Laurent-d'Olt, avec la permission de l'évêque nommé Charles de Tournon le 12 août 150419. Il se compose de six prêtres et d'un doyen[20].
- le 21 janvier 1507, Jean Gineste, juge royal de Sauveterre-de-Rouergue, fait une fondation en faveur des prêtres obituaires de la cité. En conséquence de cette fondation, François d'Estaing, évêque de Rodez, érige l'église de **Sauveterre-de-Rouergue,** au diocèse de Rodez, en collégiale le 4 septembre 151421. Le chapitre est composé de vingt-cinq prêtres22.
- fondé par le chanoine Jean Barthélémy, né à Mur-de-Barrez et devenu président aux enquêtes du parlement de Toulouse, le chapitre collégial de **Mur-de-Barrez,** au diocèse de Rodez, est érigé par le cardinal Georges d'Armagnac le 14 septembre 1546. L'évêque nomme le doyen ; les quatre chanoines du côté du doyen sont à la nomination des héritiers du fondateur ; les quatre du côté du sacristain à celle de l'évêque ; l'héritier du fondateur présente aussi les deux hebdomadiers. Tous ces bénéfices, excepté le doyenné, doivent être donnés à des personnes nées et baptisées à Mur-de-Barrez[23].

À la lecture de cette liste de fondations, il est aisé de s'apercevoir qu'un long pic se situe entre le milieu du XVe siècle et le milieu du XVIe siècle, période où la « comptabilité de l'au-delà » connaît sa plus forte croissance24. Une des fondations rouergates permet de comprendre dans quel contexte se place cette dévotion flamboyante.

III-Un cas particulier : les fondations de Pierre de Chalencon et la dévotion aux cinq plaies du Christ

---

19 Arch. départ. de l'Aveyron, G 169.

20 *Les bénéfices du diocèse de Rodez, op. cit.*, éd. J. Touzery, p. 181.

21 Arch. départ. de l'Aveyron, 2 E 269/4, dans *Documents pour servir à l'histoire de Sauveterre*, éd. J. Delmas, Rodez, 1981, p. 35.

22 G. Angles, *Enquête sur le réseau des collégiales, op. cit.*, p. 159 ; *Les bénéfices du diocèse de Rodez, op. cit.*, éd. J. Touzery, p. 665-667.

23 G. Angles, *Enquête sur le réseau des collégiales, op. cit.*, p. 179 ; *Les bénéfices du diocèse de Rodez, op. cit.*, éd. J. Touzery, p. 179.

24 J. Chiffoleau, *La comptabilité de l'au-delà : les hommes, la mort et la religion dans la région comtadine à la fin du Moyen Âge (vers 1320-vers 1480)*, Paris, de Boccard, 1980.

En effet, et c'est un cas assez rare pour être souligné et étudié dans le détail, les hasards de la recherche ont permis de très bien connaître les motivations intimes du fondateur de la collégiale de Lapanouse-de-Sévérac : sa biographie est connue, les raisons qui motivent sa fondation sont expliquées dans son testament et enfin, un tableau qu'il a commandé a récemment été identifié.

Toute l'enquête est partie d'une notice de Robert Mesuret qui, dans son essai de catalogue des primitifs du Languedoc en 1965, indique un tableau du Christ du début du XVIe siècle provenant de la cathédrale de Rodez[25]. Ma connaissance approfondie des chapelles de cette cathédrale m'a tout de suite permis de rapprocher cette œuvre de « l'image du Crucifié » mentionnée au XVIe siècle dans la chapelle des Cinq-Plaies, dite aussi chapelle de Pitié. Mais il restait à prouver qu'un tableau décrit comme une œuvre française du XVIIIe siècle dans le catalogue des collections du musée Ingres et celui attesté dans la chapelle de Pitié de Rodez dès le XVIe siècle constituaient une seule et même œuvre.

A-De la collection Pottier au musée Ingres de Montauban

Ce tableau n'est pas totalement inédit : il a été signalé à plusieurs reprises et son histoire récente remonte au début du XXe siècle. À cette époque, il fait partie de la collection particulière du chanoine Pottier, président de la Société archéologique du Tarn-et-Garonne. Il est alors publié en 1902 par le baron de Rivières dans le bulletin de cette société. L'auteur le date du XVIe siècle et édite un dessin du tableau qu'il rapproche et compare au Christ peint sur la voûte d'une des chapelles de la cathédrale d'Albi. C'est dans cet article qu'il est indiqué qu'il provient de la cathédrale de Rodez « au dire du brocanteur qui l'a vendu à M. le chanoine Pottier »[26]. Une photographie représente en effet ce tableau, encore sur cadre mais déjà passablement abîmé, posé au

---

25 R. Mesuret, « Les primitifs du Languedoc. Essai de catalogue », *Gazette des Beaux-Arts*, t. 65, 1965, p. 25, n. 87.

26 Baron de Rivières, « Le Christ de Pitié. Tableau de la collection de M. le chanoine Pottier », *Bulletin archéologique et historique de la Société archéologique du Tarn-et-Garonne*, t. 30, 1902, p. 237-244 et pl. hors texte. L'auteur ajoute, dépité, parlant du brocanteur qui s'est si facilement servi dans l'église : « Nouvel exemple de la facilité coupable avec laquelle les églises vendent des objets d'art dignes d'intérêt ». Plus de cent ans plus tard, la remarque est malheureusement toujours d'actualité, tant des œuvres disparaissent des lieux de culte, se retrouvant sur les marchés aux puces ou permettant à des musés de se constituer des collections par des dépôts de fait, trahissant par là même la compréhension de l'œuvre en la retirant de son emplacement et de sa destination d'origine.

beau milieu de la collection - plus qu'hétéroclite ! - du chanoine Pottier[27]. C'est ensuite Robert Mesuret qui rappelle son existence et sa provenance en 1965 dans son essai de recensement de toutes les œuvres du gothique tardif en Languedoc : « Panneau provenant de la cathédrale de Rodez (?) et conservé naguère à Montauban dans l'ancienne collection du chanoine Pottier ». Il note à juste titre et de manière pertinente que « le calice marque le début du XVIe siècle »[28]. Il ignore alors cependant où se trouve le tableau, car, entre-temps, la collection du chanoine Pottier a été acquise par la Société archéologique du Tarn-et-Garonne vers 1912, puis mis en dépôt en 1958 par cette même société savante au musée Ingres de Montauban, où il est depuis entreposé, roulé, dans les réserves.

Dans les catalogues des peintures anciennes de ce musée, il apparaît dès lors comme une œuvre française du XVIIIe siècle, désigné comme un « Christ aux outrages »[29]. Plus récemment, Thibaut de Rouvray a repris cette datation en mettant en doute la provenance ruthénoise du tableau, dont il n'a eu cependant connaissance que par photographie, mais non par consultation de l'original. Il évoque pourtant bien dans son article la chapelle de Pitié, puis conclut en souhaitant que « un jour peut-être, quelque document nous en apprendra davantage »[30].

B-Description du tableau

Aujourd'hui, le tableau, n'ayant pas encore fait l'objet de restauration, a bien souffert des attaques du temps. Détachée de son cadre et conservée enroulée, la toile présente plusieurs accrocs, notamment sur les bordures à l'emplacement des clous qui la tenaient au cadre. La partie basse est la plus abîmée, conséquence manifeste d'une conservation du panneau à même le sol sur une longue période. Le milieu de la toile est également traversé par un pli, preuve qu'elle a également été conservée pliée pendant longtemps.

La description très précise donnée par le baron de Rivières au début du XXe siècle reste d'actualité et peut être reprise à la lettre :

---

27 Fonds des clichés de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, en dépôt aux archives départementales du Tarn-et-Garonne. Le cliché m'a été aimablement communiqué par Emmanuel Moureau, conservateur des antiquités et objets d'art de ce département, que je remercie vivement. C'est également lui qui a réalisé la photographie publiée dans cet article.

28 Voir note 25.

29 D. Ternois, *Catalogue des œuvres du musée Ingres*, inédit, p. 69 ; F. Viguier, *Collections du musée Ingres. 1, Les peintures anciennes*, Montauban, 1993, notice 307. La toile est inventoriée sous le numéro MID 58.3.6.

30 T. de Rouvray, « Un tableau ruthénois (?) en exil à Montauban », *Bulletin des amis de la cathédrale de Rodez*, n° 3, 2001, p. 11-13.

> Ce tableau sur toile, peint à l'huile, rehaussé d'or, doit dater du commencement du XVIe siècle. Il proviendrait de la cathédrale de Rodez. Hauteur, 1^{m}98 ; largeur, 1^{m}25. Il a dû être exécuté par des mains françaises. Ce n'est point le faire italien. Sur le sol arrondi du monde qu'il a racheté, Notre-Seigneur est debout. Il est nu, à l'exception des reins, couverts d'un *perizonium* formé par une draperie blanche. De la main droite, il s'appuie sur sa croix, encore plantée en terre et droite, et portant en haut le titre I.N.R.I. en majuscules romaines. La main gauche du Sauveur est relevée vers la poitrine. Les plaies des pieds et des mains faites par les clous sont très visibles. De la plaie du côté sort un jet de sang qui coule comme l'eau d'une fontaine, et va se déverser dans un élégant calice d'or de la forme de ceux usités au XVe siècle, que soutient respectueusement de ses deux mains un ange à genoux. Le Christ a une taille effilée, les doigts des mains longs. Les traits du visage, un peu émaciés, respirent une grande noblesse ; les yeux, pensifs et penchés sur la terre, sont à demi-ouverts ; les cheveux, rouges, longs et abondants, tombent sur les épaules. La tête est ornée d'un nimbe d'or, mais sans la croix, qui, au Moyen Âge, accompagne toujours le nimbe du Christ. Le corps du Christ est entièrement enveloppé d'une auréole ovale formée de rayons droits d'or lancéolés.
>
> Huit anges, quatre à droite et quatre à gauche du Christ, portent les instruments de la Passion. Ils ont des figures d'adolescents vêtus de longues robes, les unes blanches, les autres rouges, qui leur cachent le corps et même les pieds ; les bras sont nus. Les mains sont peintes d'une façon inhabile. Toutes ces figures se détachent sur un fond uni d'un ton gris bleu[31].

Comme le souligne le baron de Rivières à la fin de sa description, il est vrai qu'un examen attentif, minutieux et détaillé de la toile[32] fait apparaître la « façon inhabile ». Ce qui choque à première vue, c'est en effet le « fond uni d'un ton gris bleu », passablement sale et grossier, qui dénote avec la qualité du reste de l'œuvre. Suivant l'avancement de l'observation, d'autres détails confirment cette opinion. À plusieurs endroits, le fond de gris bleu mord sur les figures. Presque toutes les chevelures sont ainsi partiellement et maladroitement recouvertes. C'est notamment le cas de l'ange tenant la colonne et de celui tenant le calice. De même, une aile de l'ange tenant la colonne a quasiment été effacée par le gris bleu. Autre reprise maladroite, l'avant-bras droit du Christ a subi une hypertrophie considérable quand son épaule gauche souffre elle d'une atrophie notable. Le haut de sa chevelure a été repeint avec un marron dense alors que les mèches au coin de son épaule gauche, très fines, n'ont pas fait l'objet de retouches.

Bref, il apparaît après examen que l'état actuel du tableau est le fruit d'une reprise - restauration ? - lourde, complète mais terriblement maladroite

---

31 Baron de Rivières, « Le Christ de Pitié », *art. cit.*, p. 241-242.

32 Je remercie Florence Viguier, conservateur du musée Ingres, de m'avoir autorisé à consulter et photographier la toile originale, extraite spécialement de la réserve pour cette étude.

à une période postérieure. Sous ces retouches se devine une main originale, d'une maîtrise et d'une qualité artistique très supérieure. Voilà pourquoi les retouches ont poussé à une datation récente - XVIIIe siècle - quand l'image originale invite à une datation haute - début du XVIe siècle.

C-La dévotion aux signes de la Passion du Christ et la messe de saint Grégoire

La représentation du Christ entouré des instruments de la Passion est en effet très archaïque pour le XVIIIe siècle. À cette époque, des copies pour des chapelles rurales ou pour des confréries de petites villes perpétuent cette dévotion, mais cette iconographie n'est plus au cœur de l'innovation artistique ni au sommet du sentiment religieux. Citons par exemple le tableau du « Sang du Christ », de la collégiale de Briançon dans les Alpes, représentant le Christ salvateur versant son sang recueilli dans un ciboire par un ange et entouré d'angelots portant les instruments de la Passion[33].

C'est plutôt entre la première moitié du XVe siècle et le milieu du XVIe siècle que la dévotion aux signes de la Passion et au Christ souffrant connaît son apogée. Si les dénominations et les représentations iconographiques connaissent des variations appréciables, toutes cependant ont en commun une réflexion et une méditation des mystères de la Passion du Christ. C'est l'âge d'or des figurations de l'agonie du Mont des Oliviers qui réunit autour du Christ en prière les trois apôtres endormis ; des mises au tombeau monumentales -dans la région, citons celles de Monestiès et de la cathédrale de Rodez -; des innombrables Vierges de Piété autrement appelées Pietà. C'est également à cette période que les artistes représentent la Passion ou la Crucifixion avec le plus de réalisme : voyez le retable de Grünewald ou le récit de la Passion par Memling si semblable à une bande dessinée d'aujourd'hui.

Toutes ces images mettent en avant le thème majeur du rachat du monde par les souffrances subies par le Dieu incarné. Il se décline sous différentes appellations : *Ecce homo*, représentation du Christ tel qu'il a été montré à la foule par Ponce Pilate, parfois revêtu de sa tunique rouge ; *Christ aux outrages*, image du Christ flagellé ou torturé par ses bourreaux ; *Christ de Pitié*, figure du Christ aux mains liées en attente du supplice ; *Christ aux cinq plaies*, Christ ressuscité qui montre ostensiblement ses plaies ; ou encore, *Christ de saint Grégoire*, c'est-à-dire le Christ tel qu'il apparut au pape Grégoire le Grand alors qu'il célébrait la messe.

De la Flandre à la Provence, les exemples sont particulièrement nombreux. Citons par exemple, la sculpture de l'*Ecce homo* de la cathédrale

---

33 Reproduit dans M. Vovelle, *Les âmes du purgatoire ou le travail du deuil*, Paris, Gallimard, 1996, fig. 58.

d'Albi, datée du début du XVIe siècle ; le tableau du *Christ de Pitié* de Simon Marmion (1425-1489) conservé au musée de Strasbourg ; la sculpture du *Christ aux plaies* de Semur-en-Auxois, vers 1480[34] ; l'enluminure représentant un ange entouré des instruments de la Passion sur les *Heures de la Lilly Library*[35]. Bref, les mystères de la Passion du Christ sont bien au cœur du sentiment religieux et de ses représentations artistiques à cette période. Cela conforte une datation haute du tableau de la cathédrale de Rodez. Parmi toutes ces variantes, celle dite de la messe de saint Grégoire est particulièrement intéressante.

En effet, la représentation du Christ tel qu'il apparut au pape saint Grégoire le Grand alors qu'il célébrait la messe connaît une vogue prodigieuse au XVe et au XVIe siècles, notamment en raison des indulgences attachées par la papauté aux images de cette scène miraculeuse. Cette légende est pourtant tardive. Elle est née à Rome à l'église Sainte-Croix-de-Jérusalem où l'apparition aurait eu lieu. Comme saint Grégoire célèbre la messe, un des diacres assistants doute de la présence réelle du Christ dans l'hostie. Aussitôt, à la prière du pape, le Christ descend lui-même sur l'autel, avec les stigmates et entouré des instruments de la Passion. Habituellement, la scène se présente comme suit. Le Christ de Pitié, nu, couronné d'épines, lui apparaît sur l'autel debout ou enfoncé à mi-corps dans son tombeau. Deux anges le soutiennent des aisselles. Le sang jaillit de la plaie du Christ pour être recueilli dans un calice. Tout autour du Christ sont disposés, comme un trophée de victoire, les différents instruments de la Passion : les trente deniers de Judas, l'épée de saint Pierre, le fouet de la flagellation, les trois clous, la lance et l'éponge de la Crucifixion ou encore les tenailles de la descente de la Croix. C'est la Passion mise en rébus[36]. Les exemples là encore foisonnent : citons, parmi tant d'autres, la classique *Messe de saint Grégoire avec le portrait de Jean le Meingre III Boucicaut,* d'Enguerrand Quarton, dans les *Heures du maréchal Boucicaut*[37], à la plus exotique *Messe de saint Grégoire* mexicaine en mosaïque de plume sur panneau de bois datée de 1539 et entrée récemment dans les collections du musée d'Auch[38].

---

34 Reproduit dans J. Baudoin, *La sculpture flamboyante. Les grands imagiers d'Occident*, Nonette, Créer, 1983, p. 32, fig. 43.

35 *Heures de la Lilly Library*, Indiana University, Bloomigton, Indiana (ms. non coté), fol. 209, reproduit dans J. Stratford, « Un livre d'heures inconnu de Jean Fouquet », *Revue de l'art*, n° 139, 2003-1, p. 104.

36 L. Réau, *Iconographie de l'art chrétien,* t. 3, *Iconographie des saints*, t. 2, Paris, PUF, 1958, p. 614-615.

37 Paris, musée Jacquemart-André, ms. 2, fol. 241, reproduit dans F. Avril, « Enguerrand Quarton, Pierre Villate et l'enluminure provençale », *Revue de l'art*, n° 139, 2003-1, p. 81.

38 Auch, Musée des Jacobins, inv. 986.1.1. reproduit dans *Patrimoine Midi-Pyrénées*, oct.-déc. 2004, p. 10.

D-La chapelle de Pitié de la cathédrale Notre-Dame de Rodez et la chapellenie des Cinq-Plaies

Or, pour revenir à la cathédrale de Rodez, c'est précisément l'image du Christ de Pitié tel qu'il apparut à saint Grégoire - « *ymago Cruxifixi pietatis in forma qua beato Gregorio apparuisse legitur* »[39] - que l'archidiacre Pierre de Chalencon veut installer dans la chapelle de Pitié en 1497. Cette chapelle est la première chapelle du bas-côté septentrional de la nef contre le bras du transept. Si sa date de construction est inconnue, ses différentes appellations attestent en tout cas de la présence du tableau : à partir de 1497, date de la fondation de chapellenie par Pierre de Chalencon, elle est indifféremment dénommée sous le vocable du Christ de Pitié, alias de Saint-Grégoire, ou des Cinq-Plaies[40]. Qui plus est, en 1520, le chanoine Astorg Glandières y fonde une chapellenie dite de la Passion. Il indique alors que la chapelle est ornée « de l'image du crucifié, en forme de Pieta »[41].

En fait, la fondation pieuse de Pierre de Chalencon est l'une des plus importantes de la cathédrale de Rodez. Il fonde tout d'abord une chapellenie, c'est-à-dire un service liturgique qui devra être desservi par des clercs. Pour cela, il lègue de très nombreux ornements et objets liturgiques - burettes, calice, patène - ainsi qu'un missel[42]. Il institue également à cet effet un collège de clercs, les vicaires aux six deniers, chargés d'officier dans cette chapelle. Leur nom prend son origine dans le fait qu'ils étaient à l'origine rémunérés six deniers par jour pour prier pour tous les chanoines défunts et leur existence est attestée dès 1423 : les vicaires aux six deniers qui prient pour les chanoines défunts reçoivent chacun neuf livres, deux sous et six deniers pour la récitation des offices pendant l'année[43]. En fait, les vicaires

---

39 Arch. départ. de l'Aveyron, G 349 et G 170, fol. 86, Fondation de la chapellenie des Cinq-Plaies (14 juillet 1497).

40 M. Desachy, *Cité des hommes. Le chapitre cathédral de Rodez (1215-1562)*, Rodez, Éditions du Rouergue, 2005, p. 45-46.

41 Arch. dép. de l'Aveyron, 3 G 338/O, Fondation d'une chapellenie dite de la Passion par Astorg Glandières, chanoine, dans la chapelle des Cinq Plaies (1520). Cité dans J. Bousquet, « Le trésor de la cathédrale de Rodez. Les reliques du bienheureux Hugues et la chapelle du Saint-Soulier », *Revue du Rouergue*, t. 4, 1955, p. 417.

42 Voir l'inventaire des objets et ornements de cette chapelle publié dans M. Desachy, *Cité des hommes, op. cit.*, p. 522.

43 « *Item in ecclesia predicta sunt sex vicarii perpetui vocati de sex denarios qui pro canonicis deffunctis sunt ibidem constituti* », Arch. départ. de l'Aveyron, 3 G 248, Comptes de 1423-1424.

aux six deniers devaient exister dès le début du XIVe siècle, mais Pierre de Chalencon leur attribue plus précisément la desserte d'une chapellenie dans la chapelle des Cinq-Plaies en 1497 : ils doivent célébrer tous les jours et chacun à leur tour une messe basse, sauf celle du vendredi qui sera haute et à laquelle doivent assister les enfants de choeur[44]. D'ailleurs, c'est parmi ces six vicaires aux six deniers qu'est choisi le maître des enfants de chœur de la cathédrale.

E-Solitude de la piété : la personnalité intime du commanditaire Pierre de Chalencon

L'une des particularités de ce tableau, c'est que la biographie, voire la personnalité intime du commanditaire, sont très bien connues, fait rare pour une œuvre de cette époque : à tel point qu'il apparaît comme emblématique de la sensibilité et de la spiritualité de son temps.

L'archidiacre Pierre de Chalencon fait partie du clan auvergnat de la famille des La Tour qui monopolise le siège épiscopal et les prébendes du chapitre cathédral de Rodez de 1430 à 1501[45]. C'est son frère Bertrand de Chalencon, évêque de Rodez, qui lui attribue une prébende canoniale le 23 août 1459. Il le nomme ensuite vicaire général le 15 juillet 1461. Enfin, il est promu le 11 octobre de l'année suivante, toujours par son frère, à l'archidiaconé de Rodez, la dignité la plus importante et la plus lucrative du chapitre cathédral[46]. Il reste jusqu'à la fin de sa vie attaché à ce clan : lorsque François d'Estaing est en compétition en 1501 pour le siège épiscopal de Rodez avec Charles de Tournon, ce dernier nomme Pierre de Chalencon vicaire général.

Mais ce qui marque le plus la personnalité de Pierre de Chalencon est sa dévotion qui se bâtit autour de la Passion du Christ. Dans les dernières années de sa vie, il institue pas moins de trois fondations majeures dédiées aux plaies du Christ. La première, déjà évoquée, bénéficie à la cathédrale de Rodez. Il fait une fondation similaire en 1497 à l'église Saint-Julien de Cambon[47], dont il est prieur de 1480 à 1497. Là aussi, il fonde une chapellenie et fait sculpter un Christ de Pitié tel qu'il apparut à saint Grégoire, à l'instar de ce qu'il a demandé pour la chapelle de la cathédrale de Rodez. Il a sans doute

---

44 L. Bion de Marlavagne, *Histoire de la cathédrale de Rodez*, Paris-Rodez, 1875, p. 236-237.

45 M. Desachy, « La tentation gallicane : le clan de La Tour-Chalencon-Polinhac (1430-1501) », dans *Cité des hommes, op. cit.*, p. 217-218 et 225.

46 *Ibid.*, p. 378-379.

47 Le Cambon : Aveyron, c^on^ d'Espalion, c^ne^ de Castelnau-de-Mandailles.

également contribué à la décoration de cette chapelle, comme en témoignent les armoiries qui ornent la clef de voûte.

La troisième et dernière fondation est la plus importante : il s'agit de la collégiale évoquée en début d'article et dédiée aux cinq Plaies du Christ dans l'église de Lapanouse-de-Sévérac, dont le prieuré est uni à la prébende de l'archidiacre de Rodez.

À travers toutes ces fondations centrées sur le personnage et la mort du Christ, Pierre de Chalencon témoigne de manière exemplaire du sens de la *devotio moderna* : une dévotion très intime qui fait méditer l'individu sur la vanité de sa vie. C'est alors l'apogée des livres d'heures et des oratoires domestiques.

F-Une œuvre anonyme

Malheureusement, l'auteur de ce *Christ de Pitié* reste totalement anonyme. L'influence de la peinture flamande ou nordique semble décelable. Le calice, par exemple, est très semblable à celui représenté sur le *Christ au jardin des Oliviers*, daté de 1460 et conservé au musée des Beaux-Arts de Lyon. Le visage et les épaules mal proportionnées rappellent le *Christ de Pitié* de Simon Marmion (1425-1489) conservé au musée des Beaux-Arts de Strasbourg. Mais il faut malheureusement se limiter pour l'instant à ces conjectures et attendre qu'une campagne de restauration restitue l'œuvre originale et en permette une étude stylistique approfondie pour donner à cette œuvre si bien documentée l'analyse qu'elle mérite.

IV-Les raisons d'une désaffection

Si les observations sur les fondations de collégiales propres au Rouergue concordent avec ce qui a été déjà observé dans d'autres diocèses ou provinces ecclésiastiques, elles permettent cependant, en comparaison avec d'autres études sur le culte de l'au-delà de s'interroger sur les raisons d'une inéluctable désaffection. En effet, après la période de multiplication et d'apogée de fondations à la fin du Moyen Âge, force est de constater là aussi le déclin puis le terme de cette pratique avant même la fin de l'Ancien Régime.

Il y a d'abord l'érosion du temps économique : le capital ou le revenu légué à l'origine perd de sa valeur sur la longue durée, surtout dès qu'il n'est plus entretenu. Certes, pour lutter contre cette dévalorisation, les descendants du fondateur, tel l'enfant plaçant avec soin quelques pierres au milieu de la

rivière pour faire barrage à l'écoulement de l'eau, font des « augments[48] » de fondation, censés compenser la baisse de valeur des biens d'une collégiale. Les demandes de sécularisation, et plus encore celles de réduction de prébendes, traduisent bien la réalité économique contraire à la volonté spirituelle exprimée par les fondateurs d'une pérennité absolue de leur fondation. Plus que la mémoire des hommes, c'est le capital ou le revenu versé par le fondateur qui fait défaut sur le long terme, perdant très rapidement de sa valeur et obligeant le chapitre à réduire ou supprimer de manière assez rapide des prébendes. Cette tendance inéluctable se vérifie encore plus au XVIIIe siècle qui est par excellence le siècle de réduction et de suppression des obits, des chapellenies et des collégiales. Le tableau n'est alors pas très reluisant.

À Saint-Laurent-d'Olt, trois des sept collégiats sont vacants à la fin du XVIIIe siècle. En 1781, à la suite de pertes de revenus, il n'y a plus que deux titulaires[49]. À Salles-Curan en 1771, seuls trois des six chanoines sont assidus aux offices, processions et autres messes, mais « la désertion des autres cause du scandale dans la paroisse, qui murmure... »[50]. Les clercs de l'époque témoignent que « la plus grande partie du revenu était mal établie et à pacte de rachat, qu'on a exercé. Cela a si fort diminué le revenu que tous les membres, de concert, ont sollicité la suppression de leur corps, par une requête du 12 aoust 1776 »[51]. C'est chose faite par ordonnance épiscopale le 16 octobre 178052. À Sauveterre-de-Rouergue, « quelques fraternisants se tiennent à l'église avec beaucoup d'indécence, quoique ils n'y viennent que raremant, la soutane retroussée, sans couronne ny rabat, y dormant, y causant ou riant, ce qui scandalise les fidèles »[53]. De vingt-cinq prêtres au milieu du XVIe siècle, il ne sont plus qu'une vingtaine au XVIIe siècle, puis sept en 178954.

Cette observation pour les collégiales du Rouergue rejoint celles qui ont été faites récemment pour les obits du chapitre cathédral d'Albi[55].

Il y a ensuite l'érosion du temps humain, c'est-à-dire la perte de mémoire très rapide d'une génération à l'autre. Dans une étude récente, Nicole Lemaitre tire exactement les mêmes conclusions pour la même période dans

---

48 Le terme latin est neutre, *augmentum*.

49 *Les bénéfices du diocèse de Rodez, op. cit.*, éd. J. Touzery, p. 181.

50 *État du diocèse de Rodez en 1771*, éd. L. Lempereur, Rodez, 1906, p. 468.

51 *Les bénéfices du diocèse de Rodez, op. cit.*, éd. J. Touzery, p. 181.

52 H. Affre, *Dictionnaire du Rouergue, op. cit.*, p. 101.

53 *Ibid.*, p. 480.

54 *Les bénéfices du diocèse de Rodez, op. cit.*, éd. J. Touzery, p. 667.

55 M. Desachy, *Les obituaires du chapitre cathédral d'Albi*, Paris, de Boccard, 2007 (*Recueil des historiens de la France. Obituaires. Série in-8°*), p. LV-LVIII.

un contexte géographique et institutionnel pourtant différent[56]. Dans la paroisse de Saint-Michel-sur-Orge, un petit village au sud de Paris, le ralentissement voire l'arrêt des fondations, la dévalorisation inexorable des revenus inversement proportionnel à la hausse des dépenses de fonctionnement rattachées à la fondation et la rapide capacité d'oubli des familles font que bon nombre d'anniversaires sont réduits ou carrément supprimés dans les premières années du XVIIIe siècle. La plainte du curé de la paroisse parle d'elle-même et résume tous ces indices :

> Les fondations et les noms des fondateurs étant depuis longtems pour la grande partie inconnue, ils en auroient fait la recherche pour ensuitte faire un nécrologe en forme. Mais comme lesdites fondations ont été faites à un prix trop modique pour en acquitter les charges et parce que les fonds de plusieurs sont perdus ou considérablement diminués par les amortissements et autres taxes qu'il a fallu payer, ils supplient votre Éminence de vouloir bien authoriser la réduction des unes et fixer les autres...[57].

Par ailleurs, le sucès même de ce type de fondation aux XVe et premier XVIe siècle entraîne *de facto* une paupérisation du clergé : au temps des collégiales succède le temps des « panetiers », « commensaux » et autres fraternités de prêtres-filleuls[58], à la durée encore plus précaire, d'une part parce que les fondateurs sont de condition plus modeste, d'autre part parce que le nombre de messes - et donc de prêtres - demandés augmente considérablement. À la fin du XVIIIe siècle, il y a ainsi une quarantaine de fraternités de prêtres obituaires comme à : Saint-Amans de Rodez, quatre places et un clerc ; à Compeyre, quatre panetiers ; à Bozouls, cinq panetiers à la nomination du curé ; à Najac, quatre mensaux ; ou encore à Albin, deux « cloîtriers »59. La fraternité de prêtres-filleuls de Saint-Chély d'Aubrac, fondée vers 1550, dépérit à partir des années 163060. À gâteau réduit, nombre de parts plus nombreuses : au chanoine gourmand et adipeux succède le clerc maigre, voire famélique.

Bref, alors même que le fondateur cherche à construire sur la longue durée un service de prières imprescriptible et inextinguible, sa fondation est inéluctablement destinée à disparaître, bien plus rapidement qu'il ne l'avait prévu. Le temps, trop puissant et trop cruel, réduit à néant le désir d'immortalité d'oraison recherché par tout fondateur.

---

56 N. Lemaitre, *L'obituaire de Saint-Michel-sur-Orge*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 2002 (*Recueil des historiens de la France. Obituaires*, 5).

57 Arch. départ. de l'Essonne, 1 J 203, éd. dans *ibidem*, p. 23.

58 Voir par exemple, en Corrèze J.-L. Lemaitre, *L'obituaire des prêtres filleuls de Liginiac* : *1562*, Paris, de Boccard, 1994.

59 *État du diocèse de Rodez en 1771*, *op. cit.*, éd. L. Lempereur, p. XVI.

60 A. Girodon, *La communauté de prêtres de Saint-Chély d'Aubrac, vers 1550-vers 1630*, Mémoire de maîtrise, Université de Toulouse-II-Le-Mirail, 2000.

Il convient par conséquent de s'interroger sur les différentes perceptions de la durée en histoire. Nicole Lemaitre observe par exemple que la mémoire familiale n'excède pas six générations, soit un peu plus de cent vingt ans pour cette époque. L'étude récente des documents nécrologiques albigeois montre une durée d'utilisation des manuscrits ne dépassant pas le siècle, ce qui fait un peu moins de cinq générations[61]. Dans une étude sur le pouvoir des familles au sein du consulat de Rodez, Sylvie Mouysset a observé que le temps d'influence d'une famille ou d'un clan excède rarement soixante-dix à cent ans, soit trois à quatre générations[62]. Pour ma part, j'avais relevé en étudiant le chapitre cathédral de Rodez que la durée maximale d'hégémonie d'un clan familial sur ce chapitre ne dépassait jamais soixante-dix ans, c'est-à-dire moins de quatre générations[63]. Quoi qu'il en soit, force est de constater que la durée mémorielle ou sociale reste très en décalage avec la durée historique. Disons même que la volonté de prolongation de mémoire d'un individu ne résiste pas à l'épreuve de la mémoire de ses descendants et que cette propre mémoire familiale, inter-générationnelle ou sociale ne résiste pas elle-même à la durée historique. Mais c'est là tout le paradoxe inévitable de toute fondation pieuse vouée à l'échec. L'attente du fondateur d'obit, d'un service anniversaire, d'une chapellenie ou d'une collégiale reste le même : des prières éternelles en échange d'un bien périssable. La collégiale fondée pour servir pour mille ans voire pour toujours ne dure pas plus d'un à quelques siècles. La conclusion d'un constat de décalage entre la mémoire et l'histoire s'avère extrêmement tentante : la première n'est qu'une perception, fugace et fugitive, servile donc à l'échelle du temps par l'intermédiaire de son référent - l'individu, sa famille ou sa civilisation -, quand la seconde est pleinement matière, tenace, longue et patiente, libre de toute contingence du temps.

La mémoire de l'homme dure ce que dure la vie de l'homme, quand le temps de l'histoire se prolonge tout le temps que dure l'histoire. Sur terre, même l'éternité devient périssable. Pour exister, laissons-la prendre congé de notre temps, de notre monde.

---

61 M. Desachy, *Les obituaires du chapitre cathédral d'Albi*, *op. cit.*

62 Ce « temps de grâce » est à rapprocher des cinquante-cinq ans de durée politique moyenne d'un lignage consulaire ruthénois, en dehors des « Trente » qui s'allient entre eux. Sylvie Mouysset observe par ailleurs qu'il est imprudent de parler d'« oligarchie » pour des familles dont le *tempo* social se limite à deux générations, S. Mouysset, *Le pouvoir dans la bonne ville. Les consuls de Rodez sous l'Ancien Régime*, Rodez-Toulouse, Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron-CNRS-Université de Toulouse-II-Le-Mirail, 2000, p. 369.

63 M. Desachy, *Cité des hommes*, *op. cit.*

Fonder pour durer. Notes sur les fondations de collégiales en Rouergue

Le Christ de Pitié

Matthieu DESACHY

(Montauban, musée Ingres, MID 58.3 © Emmanuel Moureau)